

sion du Sénat, pendant la présente session et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des travaux d'impression du Parlement.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la Table:—

Rapport annuel du département des Affaires indiennes, pour l'année terminée le 31 mars 1929.

Rapport annuel du ministère du Travail pour l'année financière terminée le 31 mars 1929, y compris les rapports des opérations en vertu des lois suivantes:—

Loi des enquêtes sur les coalitions;
Loi de la conciliation et du Travail;
Loi de coordination des bureaux de placement;
Loi des rentes viagères servies par l'Etat;
Loi des enquêtes en matière de différends industriels;
Loi des pensions de vieillesse et
Loi d'enseignement technique.

Conformément à l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la prise en considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Horsey, appuyée par l'honorable sénateur Wilson (Rockcliffe):—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement; à savoir:

A SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE VICOMTE WILLINGDON, chevalier grand commandeur de l'Ordre très élevé de l'Etoile des Indes, chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, chevalier grand commandeur de l'Ordre très éminent de l'Empire des Indes, chevalier grand-croix de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèle et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada assemblés en Parlement, prions Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Casgrain, il est

Ordonné: Que la continuation du débat sur ladite motion soit remise à demain.

Le Sénat s'ajourne.